

APRAM NEWS

LA NEWSLETTER MENSUELLE DE L'ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DES AGENTS MARITIMES,
CONSIGNATAIRES DE NAVIRES ET COURTIER D'AFFRÈTEMENT DE MAROC -APRAM- OCTOBRE 2024



LE PRÉSIDENT DE L'APRAM ET LE PRÉSIDENT DE FONASBA ÉCHANGENT SUR LES MOYENS DE RENFORCER LEUR PARTENARIAT ET LA COOPÉRATION BILATÉRALE

Voir page 2

APRAM ACTU

La rubrique qui traite de l'actualité du mois de l'APRAM et de ses membres.

Voir page 1-3

ACTU MEMBRES

Suivez les dernières nouvelles et réalisations de nos membres au Maroc et à l'international.

Voir page 4-5

ACTU PARTENAIRES

Découvrez l'actualité des partenaires des agents maritimes au Maroc et l'international.

Voir page 6-7

CHIFFRES CLÉS

Suivez les indicateurs et chiffres clés de l'activité du commerce extérieur et du transport maritime.

Voir page 8

Sommaire

- Rencontre entre le Président de l'APRAM et celui de la FONASBA pour renforcer leur partenariat..... 2
- L'APRAM et PORTNET forment les agents maritimes à la digitalisation des services DGSN.....3
- Première escale du MV Great Casablanca, navire G5 du Groupe Grimaldi, au port de Casablanca..... 4
- Visite à l'ISEM d'une délégation de la compagnie D'Amico Dry Maroc 5
- WEC Lines nommé pour les T&N Cargo Awards 2024 au Portugal..... 5
- CMA CGM et Marsa Maroc unissent leurs forces pour le terminal à conteneurs de Nador West Med6
- Passation de pouvoirs au Ministère du Transport et de la Logistique entre Mohammed Abdeljalil et Abdessamad Kayouh 7
- Office des Changes : Nouveau dispositif d'authentification des autorisations..... 7

Le Président de l'APRAM félicite le nouveau Ministre du Transport et de la Logistique M. Abdessamad Kayouh





Le Président de l'APRAM et le Président de FONASBA échangent sur les moyens de renforcer leur partenariat et la coopération bilatérale

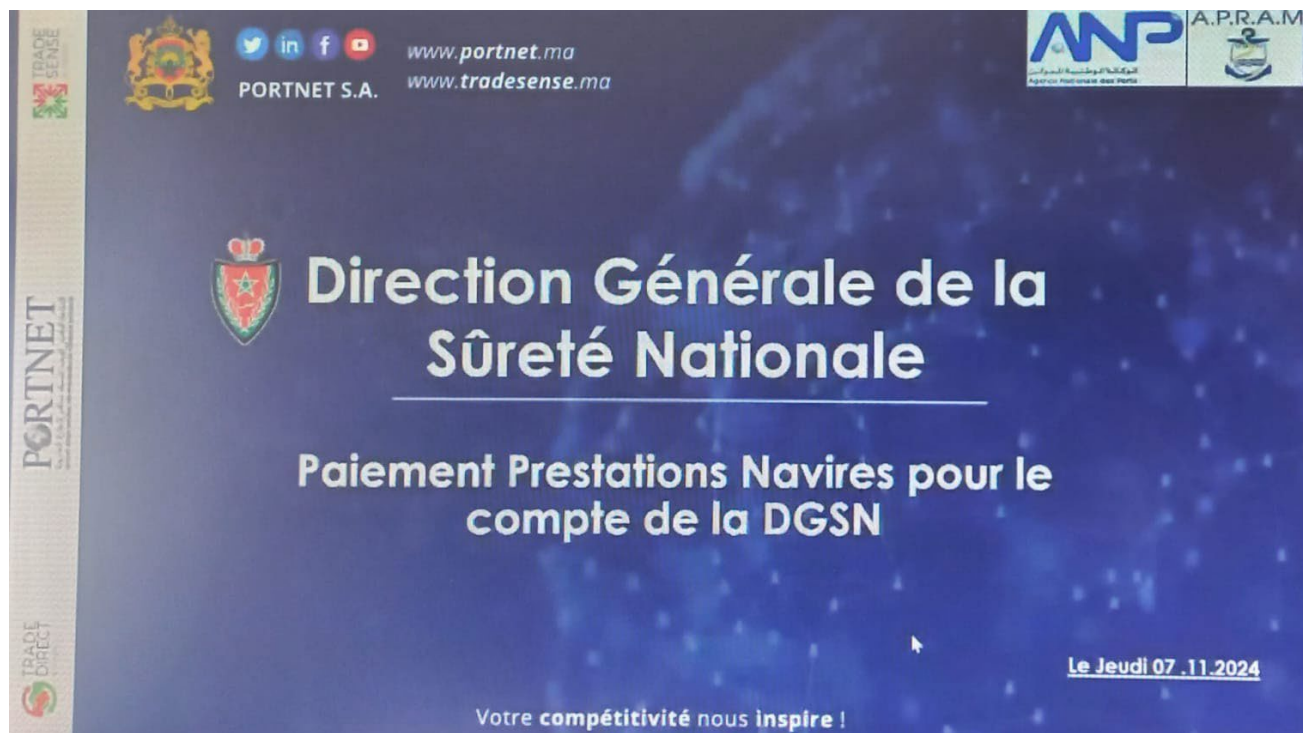
Le Président de l'APRAM Mr Réda BENJELLOUN a reçu récemment au siège de l'APRAM à Casablanca, Mr Fulvio CARLINI nouveau Président de la Fédération des Associations Nationales des Agents Maritimes et Courriers d'Affrètement (FONASBA).

Le Président de FONASBA a tenu à inscrire le Royaume du Maroc parmi ses premières visites effectuées aux associations nationales membres de FONASBA et cela pour échanger sur les moyens de renforcer le partenariat et la coopération bilatérale.

Le Président de l'APRAM s'est entretenu avec le Président de FONASBA des projets de renforcement des capacités des membres de l'association, notamment en termes de formation et éducation pour améliorer le professionnalisme des agents maritimes et des courtiers d'affrètement pour accompagner le développement des secteurs maritimes et portuaire au Maroc.

La visite du Président de FONASBA au Maroc incarne sa nouvelle vision pour développer la relation de la fédération avec ses associations membres à travers des visites et des réunions individuelles et cela pour mieux comprendre les besoins et les défis auxquels sont confrontés chacun des membres dans les différentes régions du Monde, ce qui va permettre à FONASBA d'adopter des positions plus fortes sur la scène internationale pour soutenir leurs intérêts et leurs exigences.

FONASBA ne travaille pas seulement avec ses membres mais travaille toujours pour ses membres, pour naviguer ensemble vers un meilleur futur pour le transport maritime.



L'APRAM et PORTNET organisent un atelier de formation en ligne pour les agents maritimes sur la digitalisation des prestations de la DGSN et de leur paiement électronique

L'APRAM a organisé avec PORTNET un atelier de formation en ligne pour les agents maritimes sur la digitalisation des demandes de changement des équipages et des vacances pour la DGSN et le paiement électronique de leurs factures via PORTNET.

Ce service permet aux agents maritimes de déclarer les équipages embarqués et débarqués, tout en générant automatiquement des factures, avec des options de paiement variées, comme le virement ou le chèque, sous validation de la DGSN.

Le nouveau service concerne également le paiement électronique sur Portnet des prestations de la DGSN, telles que le changement d'équipage et les vacances.

L'importance de ce nouveau service réside dans la traçabilité et de l'accessibilité 24h/24 et 7j/7, tout en détaillant le processus de demande et de gestion des factures.

Cette formation en ligne a permis de former les agents maritimes sur :

- Comment les agents maritimes peuvent soumettre une demande de changement d'équipage et des vacances pour la DGSN ;
- Les prestations disponibles pour le paiement électronique via Portnet.

Première escale au port de Casablanca du navire de 5e Génération (G5) du Groupe Grimaldi MV Great Casablanca



Le port de Casablanca a Célébré le 4 Novembre 2024, la première Escale au port du MV Great Casablanca, le nouveau navire ConRo de 5e Génération du Groupe Grimaldi et qui a le Grand honneur de porter le nom de la magnifique ville de Casablanca qui représente le visage moderne et entreprenant du Maroc.

Le navire MV Great Casablanca à l'image de la Cité dont il porte fièrement le nom aujourd'hui, incarne le summum de la technologie maritime et de l'efficacité énergétique, conçu pour relever les défis actuels et futurs en matière de décarbonation du secteur du transport maritime.

Avec ses 250 mètres de longueur, le navire MV Great Casablanca ne se contente pas d'impressionner par sa taille, il peut transporter 4.700 mètres linéaires de marchandises, 2.500 CEU (équivalent voiture) et 2.000 EVP (équivalent vingt pieds), tout en réduisant les émissions de CO2 jusqu'à 43%.

Le Groupe Grimaldi qui est présent au Maroc depuis 2008 témoigne à travers le naming de ce nouveau navire du nom de Casablanca de son engagement pour accompagner le développement socio-économique du Maroc et la vision Royale d'ouverture vers l'Afrique Atlantique.

Le navire MV Great Casablanca va connecter d'une manière régulière le port de Casablanca à plus de 20 ports d'Afrique, de Méditerranée et d'Europe du Nord, il a été conçu pour renforcer la ligne Casablanca-Afrique de l'Ouest, qui compte déjà plus de 100 escales par an, ce qui permettra d'enrichir l'offre logistique pour les exportateurs marocains en facilitant les échanges et en consolidant les liens commerciaux entre nos régions, il sera également un Ambassadeur itinérant de premier ordre de la ville de Casablanca et du Maroc.

Ont participé à la cérémonie de célébration de la première escale du MV Great Casablanca au port de Casablanca, les représentants des différentes autorités maritimes et portuaires, des autorités locales, ainsi que les professionnels du secteur du transport maritime.

Visite à l'ISEM d'une délégation de la compagnie D'Amico Dry Maroc



Le mardi 8 octobre 2024, l'Institut Supérieur d'Études Maritimes (ISEM), sous la direction de Monsieur Mohamed BRIOUIG, a accueilli une délégation de la compagnie D'Amico Dry Maroc.

Cette délégation était composée de Monsieur Pietro PUGGIONI, Line Manager, du Commandant Nabil LAHCEN, Marine Superintendent & Crew Director, et de Monsieur Imad NADHIR, Business Manager. À cette rencontre ont également participé Monsieur Khalid EL HAD, Directeur adjoint chargé des Études et de la Recherche, le Colonel Amine KARIM, Chef du détachement de la Marine Royale à l'ISEM, ainsi que des enseignants-chercheurs et des responsables pédagogiques et administratifs de l'institut.

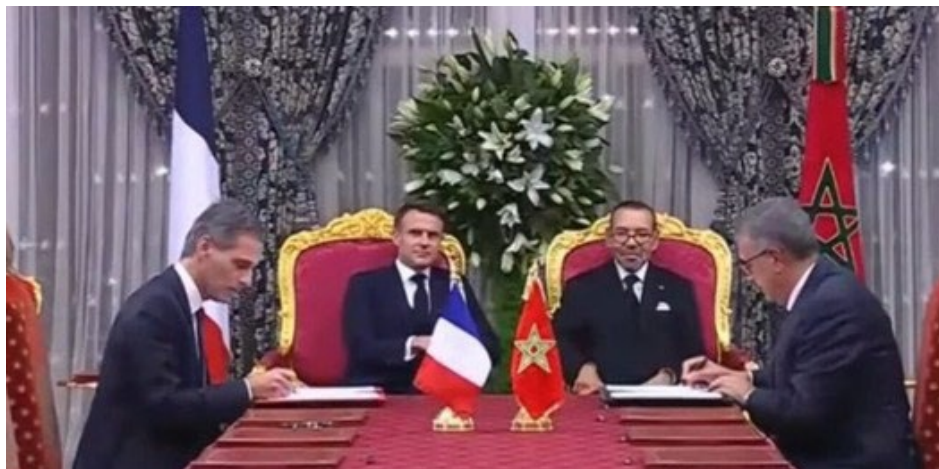
WEC Lines nominé pour les T&N Cargo Awards 2024 au Portugal

WEC Lines a été nominé par le Transportes & Negócios Cargo Awards portugais 2024, respectivement en tant que meilleur armateur de transport maritime à courte distance et meilleur agent maritime.



**PRÉMIOS
CARGA**
TRANSPORTES & NEGÓCIOS

CMA CGM et Marsa Maroc s'associent dans une coentreprise pour équiper et exploiter la moitié du terminal à conteneurs de Nador West Med



À travers cette coentreprise avec Marsa Maroc, le Groupe CMA CGM va équiper et opérer pour 25 ans une portion de 750 mètres de quai et 35 hectares au sein du terminal à conteneurs de Nador West Med.

Des investissements significatifs seront réalisés pour atteindre un volume annuel de 1,2 million d'EVP et offrir la meilleure qualité de service.

Le Groupe CMA CGM, acteur majeur de la chaîne logistique au Maroc depuis 1983.

Le Groupe CMA CGM, acteur mondial de solutions maritimes, terrestres aériennes et logistiques, annonce la signature avec Marsa Maroc, leader national de la gestion de terminaux portuaires, d'un accord de coentreprise commune pour équiper et opérer pour 25 ans une portion de 750 mètres de quai et 35 hectares de yard au sein du terminal à conteneurs de Nador West Med.

Cette société commune dans laquelle CMA CGM et Marsa Maroc détiendront respectivement 49 % et 51 %, équipera et exploitera 50% des espaces du terminal à conteneurs de Nador West Med, soit 35 hectares de parc à conteneurs (« yard ») et 750 mètres de quai avec un tirant d'eau maximum de 18 mètres.

Dans le cadre d'une sous-concession de 25 ans, le Groupe CMA CGM et Marsa Maroc procéderont à des investissements majeurs à hauteur de 280 millions de dollars, avec comme objectif d'atteindre un volume annuel de 1,2 million d'EVP de capacité du terminal.

Capable d'accueillir les plus grands porte-conteneurs du monde avec un tirant d'eau maximum de 18 mètres, le terminal sera à terme équipé de 8 grues de transbordement, contre 6 actuellement, et de 24 RTG électriques, contre 15 actuellement.

Idéalement situé dans la zone stratégique de Gibraltar, dans la baie de Betoya, au niveau de l'estuaire de l'oued Kert, le port de « Nador West Med » dispose d'atouts significatifs pour compléter les terminaux du Groupe CMA CGM dans la zone stratégique de la Méditerranée Occidentale.

Grâce à la filière autour de la production d'hydrogène vert au Maroc, « Nador West Med » a également vocation à devenir un hub de soutage maritime pour les nouvelles énergies de synthèse en Méditerranée (e-méthane et e-méthanol), notamment pour la flotte de navires dual-fuel gaz et méthanol du Groupe CMA CGM.

Rodolphe Saadé, Président Directeur-général du Groupe CMA CGM déclare : « Le Maroc se positionne comme un hub logistique et portuaire stratégique avec un fort potentiel de croissance. Le partenariat que nous engageons avec Marsa Maroc marque une étape clé pour le Groupe CMA CGM, en renforçant notre présence à travers le terminal à conteneurs de Nador West Med. Notre ambition est d'accompagner le développement du pays, en particulier dans les secteurs d'avenir de la logistique et des énergies alternatives. »

CP: CMA CGM

Ministère du Transport et de la Logistique: Passation de pouvoirs entre MM. Mohammed Abdeljalil et Abdessamad Kayouh

La cérémonie de passation de pouvoirs entre M. Abdessamad KAYOUH, que SM le Roi Mohammed VI a nommé ministre du Transport et de la Logistique et son prédécesseur, M. Mohammed ABDELJALIL, s'est déroulée, jeudi 24 octobre 2024 à Rabat, en présence des Directeurs Généraux des Établissements publics du ministère, Directeurs Centraux et fonctionnaires du ministère.

S'exprimant à cette occasion, M. Kayouh a mis en avant les efforts sérieux et inlassables déployés par le ministère sous la supervision de M. Abdeljalil,

notamment en matière de textes juridiques et de renouvellement du parc national de transports.

Et d'affirmer que le ministère poursuivra son action pour la mise en œuvre de l'ensemble des chantiers et des projets qu'il supervise, outre la contribution à l'élaboration et l'exécution des politiques publiques visant à mettre à niveau ce secteur. De son côté, M. Abdeljalil a félicité M. Kayouh pour la Haute Confiance Royale placée en lui, tout en lui souhaitant plein succès dans l'accomplissement de ses nouvelles missions. Il a également tenu à exprimer sa gratitude aux Directeurs des Établissements et des Entreprises relevant du ministère, aux Directeurs Centraux et aux fonctionnaires du ministère, pour les sacrifices consentis pour la réussite des projets menés sous la supervision du département.



Office des Changes : mise en place d'un nouveau dispositif d'authentification des autorisations délivrées

L'Office des Changes annonce la mise en place d'un nouveau dispositif innovant permettant l'authentification des autorisations délivrées par l'établissement, et ce dans le cadre de son engagement continu en faveur de la modernisation de ses procédures.



"Chaque autorisation émise sera désormais pourvue d'un code QR unique, spécifiquement généré pour chaque document, offrant ainsi aux banques et aux usagers un moyen rapide et fiable pour vérifier l'authenticité des autorisations délivrées", indique un communiqué de l'office.

Ce dispositif novateur repose sur une technologie à la fois intuitive et facilement accessible, spécialement conçue pour simplifier le processus de vérification des documents tout en garantissant un haut niveau de sécurité, précise le communiqué.

Cette initiative témoigne de la volonté résolue de l'Office des Changes de renforcer la sécurité de ses services, de protéger les informations et données échangées avec ses partenaires et ses usagers et de réduire significativement les risques liés à la falsification des documents, conclut la même source.

Les importations maîtrisées à des niveaux raisonnables (Chef du gouvernement)

Rabat - Parallèlement au bilan positif des exportations marocaines au cours des dernières années, le gouvernement a continué à maîtriser les importations à des niveaux raisonnables et relativement stables, atteignant un total de 554 milliards de dirhams (MMDH) à fin septembre 2024, contre 528 MMDH une année auparavant, a indiqué, le Chef du gouvernement, Aziz Akhannouch.

S'exprimant lors de la séance mensuelle des questions orales M. Akhannouch a précisé que la valeur des importations énergétiques au Maroc a atteint 85,7 MMDH, en baisse de près de 6% à fin septembre 2024.

La valeur totale des importations de produits bruts s'est, quant à elle, élevée à 23,9 MMDH, en recul de 3,5% à fin septembre 2024, reflétant une baisse significative des importations des huiles de l'ordre de 1,5 MMDH, a relevé le Chef du gouvernement, ajoutant que les importations de produits finis de consommation ont, en revanche, augmenté de 6,6% pour atteindre environ 128 MMDH.

Pour leur part, les importations des produits semi-finis ont connu une hausse notable de l'ordre de 120 MMDH, en progression de 8,5%, a fait remarquer M. Akhannouch, notant que cet accroissement fait suite essentiellement à une hausse des achats des produits chimiques et des produits en fer et acier, ainsi qu'à une augmentation des importations des matières plastiques (+968 millions de dirhams).

Grâce à ces efforts, le taux de couverture des marchandises est passé de 57,8% entre janvier et septembre 2019 à environ 60% au cours de la même période en 2024, a assuré M. Akhannouch.

Les exportations marocaines ont maintenu leur courbe ascendante avec 331 MMDH à fin septembre 2024

Rabat - Les exportations marocaines ont maintenu leur courbe ascendante en atteignant une valeur totale estimée à 331 milliards de dirhams (MMDH) à fin septembre 2024, a indiqué lundi à Rabat le Chef du gouvernement, Aziz Akhannouch.

S'exprimant lors de la séance mensuelle des questions orales à la Chambre des représentants M. Akhannouch a précisé que ces recettes représentent une augmentation en valeur de 5,3 % (soit +16,8 MMDH) par rapport à la même période de l'année 2023.

Le chef du gouvernement a précisé qu'une hausse importante de 7 % des exportations du secteur automobile a été enregistrée durant les neuf premiers mois de 2024 (soit 115,4 milliards de dirhams), relevant d'autre part que l'on assiste à un essor notable de l'aéronautique qui a mis à profit les potentialités du Royaume en termes notamment d'implantation de nombreux constructeurs étrangers de renom, résolument inscrits dans la dynamique à l'œuvre sous l'impulsion de Sa Majesté le Roi Mohammed VI.

Source: MAP

Madame Manal MAKDAD, Responsable Administrative de l'APRAM



Elle a rejoint l'équipe de l'APRAM en Mars 2024, diplômée d'un Master en contrôle de gestion et système d'information, elle cumule une expérience professionnelle de 5 ans dans divers fonctions.

Madame Manal MAKDAD travaille sous l'autorité du Président de l'APRAM et des membres du bureau. Son rôle est d'assurer le bon fonctionnement de l'association et garantir la mise en œuvre efficace des projets et des missions qui lui sont confiées.

A ce titre, Elle supervise la gestion des dossiers administratifs, la communication interne et externe, ainsi que l'organisation des événements et réunions.

DEVENIR MEMBRE

L'APRAM ouvre ses portes à toute personne morale exerçant régulièrement et notoirement l'activité d'agent maritime, de consignataire de navires ou de courtier d'affrètement au Maroc pendant au moins deux ans.

Pour pouvoir adhérer à l'association, les conditions suivantes sont requises :

- Avoir fait acte de candidature
- Adhérer sans réserve aux présents statuts et au Code de déontologie et à la Charte d'éthique.
- Produire tous les documents nécessaires justifiant l'existence réelle de l'entreprise conforme aux lois et aux règlements,
- Justifier de l'obtention de la qualité de « Permissionnaire » telle que définie par « Le Cahier des Charges » depuis au moins deux années et fournir la preuve de la liste des bateaux consignés en direct durant ces deux années.
- Payer le droit d'entrée, la cotisation annuelle et les frais annexes,
- Disposer d'une assurance Responsabilité civile professionnelle et Accident de travail, Et avoir été admis par le Conseil d'Administration de l'association.

Adresse de l'APRAM

Retrouvez-nous désormais à notre nouvelle adresse :
355, Boulevard Mohammed 5, Espace Youstra, 5ème étage, N° 63.
Nous restons à votre disposition pour toute demande ou information.

Contact :

✉ apram.maroc@gmail.com

🌐 www.apram.ma

☎ +212 6690-67521 / +212 5225-41314

INSERTION PUBLICITAIRE



Les 5 raisons pour faire une insertion publicitaire dans Apram News

1ère raison
Seul support d'information pour le secteur maritime

Prix d'une insertion par numéro (sur 2 mois)

Réduction de **25%** pour les contrats annuels

2ème raison
Une large diffusion auprès des chargeurs et des professionnels

1 page
2.500,00 dh

1.800,00 dh par numéro, soit une économie annuelle de 4.200,00 dh

3ème raison
Support ouvert sur le transport multimodal au Maroc et à l'étranger

1/2 page
1.700,00 dh

1.200,00 dh par numéro, soit une économie annuelle de 3.000,00 dh

4ème raison
Sujets d'actualité et dossiers de fond documentés et renseignés

1/4 page
1.200,00 dh

900,00 dh par numéro, soit une économie annuelle de 1.800,00 dh

5ème raison
Une offre minutieusement étudiée pour les entreprises membres

Pour vos publicités, contactez-nous à:
Apram News <commercial2.capr@gmail.com>

Nous serons ravis de vous assister pour confectionner votre publicité.